



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Saint-Brieuc, le 30 mars 2023

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département en vigilance jaune « Situation météorologique à surveiller » pour un risque de violentes rafales de vent, à compter de ce jour, jeudi 30 mars 2023 à partir de 21h00 jusqu'au vendredi 31 mars 2023 à 06h00.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le passage d'une perturbation instable et la circulation de la tempête Mathis au sud des îles britanniques occasionneront des rafales de vent de Sud-Ouest de 90 à 100 km/h dans l'intérieur des terres et de 90 à 110 km/h le long des côtes exposées.